

Compte-rendu du Conseil d'administration Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS Mercredi 4 avril 2012

Présents :

Valérie JURIN (Nancy), Marielle Delaplanque (Nancy), Aïcha Bassal (Nantes), Michèle CORBIN (Bourgoin-Jallieu), Monique DURRIEU (Toulouse), François LIBER (Dunkerque), Philippe MARTIN (Dunkerque), Patrice VOIR (Grenoble), Faouzia PERRIN (Grenoble), Maud RENON (Rennes), Claudine TROADEC-ROBERT (Montpellier), Yann SYZ (Lorient), Zoë HERITAGE (RFVS), Marie DE BIE (RFVS)

Excusés :

Myriam BUFFET (Lyon), Valérie CICCHELERO (Toulouse), Mélanie DUROSE (BREST), Céline FAURIE-GAUTHIER (Lyon), Ginette JAFFRE (Lorient), Claire LE FRANC (Villeurbanne), Julie LE GOIC (Brest), Sophie PAMIES (Villeurbanne), Pierre COUCHET (Bourgoin-Jallieu), Patricia SARAUX (Nantes), Claude SENENT (Lormont), Philippe RITTER (Lyon), Didier LE BOUGEANT (Rennes), Olivier DUFOUR (Montpellier)

① Approbation du compte-rendu du précédent Conseil d'administration

Le compte rendu des réunions du Conseil d'Administration des 23 juin et 8 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité.

② Projet Bilan 2011

Une proposition de Bilan des activités pour l'année 2011 est présentée, et la qualité du document préparé par le secrétariat a été appréciée. Après relecture, il est décidé d'apporter quelques modifications au document, notamment de restructurer la rubrique activités nationales autour de la collection villes durables et santé (groupe de travail, colloque, publication). Dès que le projet de bilan sera modifié, il sera envoyé à l'ensemble des membres du Réseau. Il s'agit d'un document préparatoire à l'Assemblée Générale du 23 octobre 2012.

③ Plan des actions du RFVS pour 2012

Une proposition de Plan des activités pour 2012 est présentée au cours du Conseil d'Administration. Après relecture, il est décidé d'apporter de légères modifications au document. Une fois modifié, il sera envoyé par voie postale à l'ensemble des membres du Réseau, avec le Bilan 2011.

④ Bis Colloque Villes, Contrats Locaux de Santé et Inégalités Sociales de Santé

Concernant le colloque « Villes, Contrat Locaux de Santé et Inégalités sociales de santé » qui aura lieu le 21 juin 2012, une proposition de préprogramme, ainsi que l'annonce qui a été diffusée aux membres et aux partenaires du RFVS sont présentés au Conseil d'Administration. Ce préprogramme a pu être revisité, en particulier sur la formulation des titres des interventions et des ateliers, et sur l'organisation de la journée. Voici le préprogramme proposé par le Conseil d'Administration :

10h15 – Comment agir pour réduire les Inégalités sociales de santé ?

Richard Wilkinson, expert auprès de l'OMS, professeur émérite d'épidémiologie sociale à l'université de Nottingham et au University College de Londres

11h15 – Les Contrats Locaux de Santé, point de vue des villes

Retour sur les enquêtes

11h30 – Table ronde : Les Contrats locaux de Santé, outils des Inégalités sociales de santé : de l'intention aux actes.

12h30 – Déjeuner

14h – 4 Ateliers à définir, dont :

1 – Contrat Local de Santé, quelle concertation ? - Grand-Nancy

2 – Articulation d'un Plan santé et d'un Contrat Local de Santé - Grenoble

15h15 – Quelles suites après la signature d'un Contrat Local de Santé ?

Expertise de villes ayant signé un Contrat Local de Santé, instance de concertation ARS : Bernard Basset ?

④ Point sur la gestion sociale de l'association

Des entretiens annuels d'évaluation ont eu lieu le 8 février 2012. Marielle Delaplanque et Patrice Voir, qui représentaient le Bureau du RFVS, ont pu rencontrer les salariées, Zoë Heritage et Marie De Bie.

Le Bureau, le 8 février, a validé le renouvellement du contrat de Marie De Bie, à 80%. L'évolution budgétaire permet d'assurer une reconduction pour Marie De Bie, à partir du 1^{er} avril 2012.

Claudine Troadec-Robert a confirmé que le RFVS, respectant son obligation réglementaire en cotisant à l'UNIFAF, les besoins en formation des salariées vont être étudiés, sur la base des demandes réalisées au cours de l'entretien annuel d'évaluation. Marielle Delaplanque va établir un état des lieux des différents organismes offrant.

⑤ Rapport financier 2011 et budget 2012

Les documents financiers ont été distribués par Claudine Troadec-Robert aux membres du Conseil d'Administration présents.

Un travail de qualité des Villes-Santé a permis le développement du Réseau auprès de 80 membres en France. L'augmentation des cotisations a particulièrement permis une évolution positive et un bon état des finances. Les cotisations ont été bien reçues, pour presque toutes les villes.

Concernant le budget réalisé en 2011, l'assistante a été recrutée en CDD, sur la base d'un mi-temps, à partir du 22 mars.

Le total des produits est de 131 266€, et le total des charges de 108 891 €, dégageant un résultat excédentaire de 22 375 €.

Des économies ont été faites sur les charges, comme par exemple les frais de publication ne s'élevant qu'à 10 713€ contre 16 000 prévus dans le budget prévisionnel, et l'absence de dépenses sur des postes comme la location de salle. Parmi les produits, on note la vente du guide habitat qui était supérieure aux prévisions. La trésorerie a augmenté significativement, ce qui permet d'assurer un contrat en CDI pour l'assistante à 80 %.

Zoë Heritage s'interrogeait sur la prise en compte des fournitures informatiques en 2011, et la difficulté d'obtenir des subventions en 2012, avec la présentation d'un excédent de 22 375 € en 2011. Claudine Troadec ajustera le budget 2012 pour prévoir une augmentation dans les outils de communication, pour que la ligne s'élève à 15000 €.

⑥ Proposition d'évaluation des services du RFVS

Une proposition de questionnaire d'évaluation est validée par le Conseil d'Administration. Il est décidé d'ajouter deux questions concernant les attentes des Villes-Santé concernant le réseau européen, et le réseau francophone. Le questionnaire sera adressé aux membres début septembre 2012. Les résultats seront présentés au cours de l'Assemblée Générale.

7 Point sur la Convention RFVS / CNFPT

Un projet de convention entre le RFVS et le CNFPT est en cours et a été présenté. La convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre le CNFPT et le RFVS relatif au développement de leurs collaborations et à la pérennisation de leurs relations, et de renforcer leurs efforts communs pour la promotion de la santé.

Les principales actions placées dans la convention sont les suivantes :

- Co-organisation annuelle d'une formation nationale par le RFVS et le CNFPT
- Développement d'un module d'accueil pour les nouveaux membres du Réseau
- Développement de formations régionales en lien avec des thématiques étudiées par les réseaux régionaux du RFVS
- Soutien par le RFVS d'un colloque de santé publique organisé par le CNFPT, une fois tous les deux ans.

La construction de la formation expérimentale, dont la première session a eu lieu le 27 mars 2012, a été organisée sans convention. Sur 10 inscrits (nombre minimal requis), seulement 7 étaient présents le jour-même.

Il est proposé que les formations sur les thématiques développées par le RFVS ou les réseaux régionaux, puissent intégrer le catalogue des formations du CNFPT. De plus, les formations faisant partie du « pack », pourraient être labellisées par le RFVS (intégration du logo du RFVS pour les formations concernées, dans le catalogue du CNFPT)

Par ailleurs, le CNFPT pourrait aussi être un acteur important pour la VAE. Un avenant futur dans la convention sera peut-être à prévoir. Les fiches métier sont régulièrement revisitées, et un certain nombre de métiers sont à valoriser. Le RFVS pourrait valoriser ces métiers auprès de ses membres.

8 Questions diverses

- a. **Demandes d'adhésion au RFVS** : Trois villes ont déposé, ou sont sur le point de déposer leur dossier de candidature pour adhérer au Réseau : Issoire, Cannes et Saint-Etienne.
- b. **Entretiens Territoriaux de Strasbourg** : Maud Renon, propose de répondre à l'appel à contributions pour former un atelier dans le cadre des Entretiens Territoriaux de Strasbourg, qui auront lieu les 5 et 6 décembre 2012. Cependant, la thématique cette année « Développement territorial : éco-défis et cyber-enjeux » présente des difficultés d'articulation : il ne sera pas aisé d'y intégrer la santé. La date limite de réponse à l'appel à contributions est le 18 avril 2012, ce qui ne permet pas au RFVS d'approfondir cette thématique.
- c. Valérie Jurin a eu un entretien avec Jean-Yves Grall, Directeur Général de la Santé, le 23 mars 2012. La réunion a été très constructive, et a notamment permis à la présidente de présenter les actions et les valeurs du RFVS. Une demande de subvention autour des actions en cours pourrait être reçue favorablement.
- d. Valérie Jurin a également rencontré Jean Simos, président de S2D. Le colloque de La Chaux-de-Fonds en février a présenté un apport intellectuel intéressant, et des réalisations concrètes. Il semble que S2D s'oriente plus vers « Think Tank », et moins comme l'animateur du réseau francophone des Villes-Santé. Monsieur Simos informera Valérie Jurin par écrit du rôle et des objectifs de S2D courant avril.
- e. Le groupe de travail « Parentalité et Santé » fonctionne bien. Une représentante de l'Inpes a rejoint la dernière réunion. L'importance de la monoparentalité est soulignée, elle doit prendre sa place dans les travaux du groupe.

⑨ Santé 2020

Le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS a été sollicité par l'OMS pour répondre à une consultation portant sur le projet de nouvelle politique européenne en matière de santé et de bien-être: Santé 2020. Dans cet objectif, un forum participatif a été mis en place afin que les membres et les partenaires du RFVS puissent apporter leur contribution. Les membres du Conseil d'Administration ont procédé à une relecture du projet, dans l'objectif d'adresser une réponse à l'OMS.

Valérie Jurin a présenté le texte de Santé 2020, puis les membres du Conseil d'Administration ont partagé leurs points de vue sur le projet. Il a été décidé que la réponse du RFVS soit adressée le lendemain à l'OMS.

Lorsque l'OMS aura validé la version finale de Santé 2020, le Réseau organisera un séminaire d'une demi-journée sur cette nouvelle politique européenne.

Version française de la réponse ayant été adressée à l'OMS, suite aux travaux du Conseil d'Administration

« Le Réseau Français des Villes-Santé remercie vivement l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour sa sollicitation sur le projet de nouvelle politique européenne « Santé 2020 ». Cette initiative a permis aux 80 Villes-Santé françaises et aux partenaires nationaux du Réseau de se mobiliser et de contribuer à une relecture du projet.

Ce temps de concertation a été un moment privilégié pour les membres de notre réseau. Nous nous reconnaissons pleinement dans le constat et les valeurs de Santé 2020, et nous félicitons l'Organisation Mondiale de la Santé pour la richesse de ce plan stratégique européen : il s'inscrit dans une continuité de « Santé pour tous » et affirme pour la première fois, la santé comme étant l'affaire de tous.

Deux aspects ont retenu particulièrement notre attention.

La réelle prise en compte de la problématique santé dans un contexte de difficultés économiques rencontrées par les Etats européens, qui appelle la mise en place de nouvelles stratégies. Les villes, parce qu'elles sont lieux de vie, d'échanges et de culture, sont des lieux traditionnels de création et d'innovation. Elles trouvent ainsi un renforcement de leur légitimité à agir dans le domaine de la santé.

Parce qu'elles sont des territoires de santé globale, parce qu'elles agissent au plus près des populations, les villes possèdent un pouvoir et un savoir-faire en terme de transversalité et d'intersectorialité qui sont particulièrement pertinents pour remédier aux problèmes de santé actuels en raison de leur complexité. Comme le souligne l'article 69 du projet Santé 2020, « de nombreux Maires et Conseils municipaux font avancer le programme de santé par une approche axée sur la « santé dans toutes les politiques. » Il convient d'aller encore plus loin et d'affirmer, comme le fait Santé 2020, la santé comme une véritable responsabilité collective.

Santé 2020 conforte le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS dans ses perspectives de travail. Nous formulons deux engagements :

- Interpeller les instances nationales pour qu'elles intègrent les approches pangouvernementales et pansociétales dans les nouvelles politiques nationales de santé publique
- Intégrer ces orientations dans la stratégie de notre réseau au niveau national et local dans un souci d'équité et de lutte contre les inégalités de santé, en veillant particulièrement à prévenir les processus d'exclusion. »

Par ailleurs, concernant l'analyse du document, d'autres remarques ont été effectuées : Auparavant, l'OMS était plus particulièrement portée sur les maladies infectieuses. Santé 2020 intègre désormais la problématique des maladies chroniques.

Santé 2020 souligne l'importance de s'appuyer sur des travaux de recherche, un partage de données, des travaux avec des experts.

⑩ Perspectives 2013 - 2014

Un brainstorming a été proposé aux membres du Conseil d'Administration concernant les perspectives 2013 – 2014 du RFVS, en termes d'actions.

Voici les propositions qui ont été formulées :

Actions :

- Grenoble propose un **colloque national sur la question de l'accès aux soins primaires**. Il a été décidé que ce colloque serait planifié au cours du deuxième semestre de 2013.
- Les villes du Grand-Ouest qui étaient présentes au Conseil d'Administration ont proposé que le thème « **Nuit et Santé** » puisse être abordé. Cette proposition pourrait être soumise à la prochaine réunion du réseau Grand-Ouest, qui aura lieu à Lorient courant octobre 2012.
- **Mobilités actives** au quotidien, le rôle des collectivités locales. Publication de l'ouvrage en 2012. Il est proposé par le réseau Grand-Est d'organiser un colloque régional sur la thématique.
- **Parentalité et santé** : Suite au colloque qui est organisé à Villeurbanne le 24 octobre 2012, une publication sur cette thématique pourra être produite en 2013.
- Aix-les-Bains avait formulé une demande pour organiser une journée « **Villes, Santé et bien-être** »

Stratégies et enjeux :

- Poursuivre le pack (Groupe de travail – Colloque – Publication – Formation) « **Villes durables et santé** »
- **Réseaux régionaux** : Il est souligné la nécessité de renforcer le soutien du RFVS aux réseaux régionaux. Si le RFVS ne peut porter leurs colloques, il est possible d'apporter un soutien à l'échange (appui /accompagnement), favoriser les échanges de bonnes pratiques, faire circuler les informations, et de leur demander régulièrement des remontées d'informations.
- **Société Française de Santé Publique** – Etudier la possibilité d'être partenaire d'un évènement en 2013
- Intégration du support **Santé 2020** – Dès validation du projet de politique par l'OMS, le RFVS organisera une demi-journée ou une journée d'information sur Santé 2020, début 2013.
- Développement de la **communication** du RFVS (cf. projets en cours)
- Yann Syz (Lorient) souligne que les élections législatives peuvent entraîner une révision partielle ou totale des lois concernant les collectivités locales. Il propose que le colloque sur les Contrats Locaux de Santé (21 juin 2012) puisse être le point de départ d'un **nouveau mode de dialogue entre l'Etat et les collectivités**. Concernant les actions, le RFVS pourrait par exemple discuter avec les partenaires et les financeurs sur 3 approches : Une approche populationnelle, une approche épidémiologique, et une approche politique globale de la ville.
- Concernant le **pilotage des actions du RFVS**, Valérie Jurin propose qu'une délégation, par exemple aux Vice-présidents, soit mise en place. Ces derniers pourraient être chargés de mission, techniquement, sur les projets importants. Par exemple, les réseaux régionaux, l'OMS et les partenaires du réseau, etc. Ce point sera abordé au cours d'une prochaine réunion du Bureau. Dans cette perspective de délégation, Patrice Voir se propose à titre expérimental pour assurer le suivi du projet communication.